

# LE LIVRE BLANC : POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

## 2<sup>ème</sup> PARTIE

Nous poursuivons dans ce numéro de juin 2015 les interviews de professionnels que nous avons commencés dans le numéro de décembre 2014. Cette fois, nous portons notre attention sur des établissements dits médicalisés car accueillant des personnes nécessitant des soins importants.

Trois articles y sont consacrés :

- La santé des personnes accompagnées au foyer d'accueil médicalisé de la Résidence Marcel HUET
- La prise en charge de la santé dans un foyer d'accueil médicalisé pour autistes (Foyer de la Pointe du Lac)
- Parlons de la santé à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS des Oliviers)

Par ailleurs, nous vous informons de la mise en place par l'Union Régionale Ile de France (Urapei IdF) de groupes de travail sur l'hospitalisation à domicile et sur la thématique des soins palliatifs dans nos établissements. Les premiers groupes doivent être organisés dans le Val de Marne et dans la Seine et Marne.



### LA SANTÉ DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES AU FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (RÉSIDENTE MARCEL HUET)

Nous remercions MM Gilles LE DUIGOU (Directeur), Jacques EMILE (administrateur) et Mmes Valérie AZZALI (chef de service), Angélique LAVADOUX (infirmière) de nous avoir accueillis dans le Foyer d'Accueil Médicalisé Marcel HUET.

#### *Foyer d'accueil médicalisé Résidence Marcel Huet*

##### **Population accueillie :**

- 25 internes et 5 externes de 23 à 65 ans nécessitant des soins médicaux

Certains d'entre eux sont d'anciens travailleurs d'ESAT ayant cessé leur activité professionnelle.

##### **Personnel Médical :**

- un médecin généraliste pour 0,20 ETP
- un médecin psychiatre pour 0,20 ETP
- un médecin de rééducation pour 0,20 ETP
- 3 infirmières pour 2,5 ETP
- un psychologue pour 0,5 ETP
- un psychomotricien

Recours à des kinés et à des orthophonistes en libéral.



## Le cadre général du suivi de la santé

L'établissement a pour principe d'accompagner toutes les personnes dans leur avancée en âge sans envisager des réorientations, sauf maladie, ne permettant plus les traitements nécessaires. Les pathologies relatives au vieillissement prennent naturellement de plus en plus d'importance, cet établissement ayant été créé il y a 20 ans.

La pratique, érigée en principe, est de proscrire tout médicament destiné à calmer des comportements excessifs des résidents, ceux-ci devant trouver leur solution par un accompagnement proche et adapté.

Les relations avec les familles sont importantes et permettent une grande confiance réciproque, c'est ainsi que le médecin de l'établissement est médecin référent pour 24 des 25 personnes en internat et que les infirmières ont des contacts fréquents avec les parents ou les représentants légaux.

Le projet individualisé de chaque résident comporte obligatoirement un volet relatif à sa santé et aux soins qui doivent lui être apportés.

## Le rôle essentiel des infirmières dans le parcours de santé des résidents

Mme LAVADOUX nous a décrit les tâches des infirmières qui assurent une présence tous les jours de semaine de 8h à 19h30 et le samedi jusqu'à 15h :

- fabrication des piluliers et distribution des médicaments
- petits soins médicaux
- accompagnement des résidents pour les soins extérieurs
- conseils aux AMP
- participation à la définition des menus
- information des familles

Les infirmières ont la responsabilité de tenir pour chaque résident un dossier comportant toutes les informations sur le suivi médical, et un autre dossier à fournir à l'hôpital en cas d'hospitalisation.

## Dans les situations d'urgence

Les infirmières prennent en charge si possible les premiers soins et l'appel au 15

- le résident est conduit dans l'hôpital qui a été choisi par la famille ou lorsque le transport doit se faire avec les pompiers dans l'hôpital de secteur à même de recevoir le patient dans les meilleures conditions.
- Il est toujours accompagné par une personne de l'établissement

## Préventions et soins dentaires

Chaque résident fait l'objet d'un suivi organisé pour les vaccinations, les contrôles ophtalmologiques ou auditifs, les examens génitaux...

Pour les contrôles et soins dentaires l'établissement fait appel avec l'accord des familles à des dentistes libéraux de proximité ou lorsque la situation le nécessite à l'Hôpital Sainte Anne.



**Le parcours de soins est bien organisé dans cet établissement et donne satisfaction aux résidents et à leurs familles.**

**Un regret toutefois : l'accueil à l'hôpital qui ne répond pas toujours aux besoins des personnes handicapées, surtout par méconnaissance et absence de formation des personnels, même si le dossier préparé par l'établissement et la présence d'un accompagnant peut faciliter l'accueil. Cette insuffisance est décuplée dans les services d'urgence.**

## LA PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ DANS UN FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ POUR AUTISTES (FOYER DE LA POINTE DU LAC)



Nous remercions Mme Marie-Christine SALVIA, directrice de l'établissement, qui nous a reçu avec son équipe médicale ; Mmes Anne-Aymone GRUETTE docteur généraliste, Michèle CHOISY infirmière, Silvia PELISSERO et Isabelle CHOLLOUX psychologue.

## Foyer d'accueil médicalisé Foyer de la Pointe du Lac

### Population accueillie :

- 20 internes et 20 externes, avec troubles autistiques de différents niveaux

### Personnel Médical :

- un médecin généraliste
- un psychiatre à mi-temps
- 2 infirmières à mi-temps
- 12 aides-soignantes plus 3 la nuit
- 2 psychologues
- un psychomotricien

Recours à des kinés, à des orthophonistes et à un podologue en libéral

Le dossier d'entrée dans l'établissement est très complet compte tenu de la population accueillie.

Il comporte :

- un dossier de renseignements administratifs
- des renseignements fournis par la famille concernant les habitudes de vie (toilette, alimentation, sommeil), l'autonomie, la communication, les comportements
- le rapport d'un médecin sur les antécédents médicaux et chirurgicaux comprenant un bilan détaillé de santé avec les traitements en cours ainsi qu'une évaluation de l'efficacité physique, psychique et en communication
- le rapport d'un médecin psychiatre

## Le dossier de suivi médical dans l'établissement

Tous les éléments de soins et les actes médicaux y sont répertoriés avec les pièces nécessaires afin d'assurer une traçabilité efficace.

Une fiche est également disponible à transmettre en cas d'urgence pour l'hôpital.

## Les soins

Le médecin généraliste de l'établissement assure un suivi général de la santé des personnes avec les infirmières en matière de soins, de contrôles (bilan sanguin, poids....) et de prévention.

Actuellement la plupart des résidents ont un médecin familial comme référent et l'établissement leur adresse un fois par an un courrier pour les tenir informés. Le médecin attaché au foyer assure également la bonne communication avec tous les professionnels de santé extérieurs.

Concernant les soins dentaires qui prennent beaucoup d'importance, l'établissement travaille, avec l'accord des parents, avec l'hôpital Chenevier pour le dépistage et les soins simples (détartrages ou plombages faciles à exécuter) et avec l'hôpital d'Athis-Mons lorsqu'une anesthésie est nécessaire.

## L'hospitalisation

Pour les urgences, l'établissement peut apporter les premiers soins dans l'attente des secours envoyés par le 15.

En cas d'hospitalisation on s'assure de la présence des parents ou d'un éducateur dont la personne a l'habitude. Toutefois il est préférable lorsque cela est possible d'avoir des soins en ambulatoire.

Au plan psychiatrique, l'établissement a passé une convention avec le CHU Henri Mondor-Chenevier (centre expert en autisme et unités mobiles d'intervention).

## Le travail en équipe

Le travail en équipe est essentiel dans ce type d'établissement.

Une synthèse psychiatrique est mise à jour et le dossier de soin est révisé également une fois par an.

Une attention particulière doit être portée sur la transmission des évaluations cognitives, sociales et autistiques entre le médecin psychiatre et les psychologues en charge du suivi régulier. De même les éducateurs participent aux réunions de synthèse.

Le projet personnalisé du résident est revu par les professionnels avec la personne et ses parents au moins une fois par an.

### **Les deux principales difficultés rencontrées par l'établissement concernant :**

- ***l'accueil souvent très mal adapté dans les services d'urgence***
- ***le manque de professionnels de santé en libéral ayant une connaissance suffisante de l'autisme.***



## PARLONS DE LA SANTÉ À LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS DES OLIVIERS)

Nous remercions Mme LIGER, Directrice de l'établissement, d'avoir répondu à nos questions pour l'information de nos lecteurs.

### Les soins médicaux

Le médecin attaché à l'établissement est le médecin référent d'une partie des résidents lorsque la famille le souhaite. Les autres résidents peuvent avoir d'autres médecins généralistes, à leur choix. Certains résidents externes ne transmettent pas les traitements prescrits par leurs médecins généralistes à la MAS, ceci rend la surveillance médicale difficile, en cas d'urgence.

La prise en compte de la douleur et de la facilitation du diagnostic sont bien sûr des préoccupations importantes s'agissant de personnes ayant souvent des troubles importants de la parole. Pour cela des schémas MAKATON (pictogrammes, schéma corporel) sont utilisés. Pour la douleur, des outils conçus pour des jeunes enfants sont mis en œuvre, lesquels sont figurés par des têtes d'enfants souriants (= pas de douleurs) ou malheureux (=douleurs)

### Les soins paramédicaux

Ces soins sont importants pour les types de handicaps pris en charge par l'établissement. D'autres prestations sont apportées en faisant appel au secteur libéral avec le recours à un orthophoniste (difficulté pour un recrutement en interne 0,20 ETP) et celui d'un ergothérapeute (0,50 ETP) absolument indispensable. Une collaboration importante existe avec l'équipe Cequoïa de l'hôpital de Saint Maurice pour des conseils de Médecine Physique Rééducative (MPR). Les bilans sont établis avec la collaboration des parents et des professionnels.

### Relations avec les hôpitaux

Pour les urgences, l'établissement peut bien sûr donner les premiers soins, mais appelle toujours le SAMU après avoir prévenu les parents.

L'hôpital de proximité est l'Intercommunal de Créteil et le résident est toujours accompagné par une personne de l'établissement dont il a l'habitude. Les relations avec les hôpitaux sont bonnes, notamment avec les services d'urgence.

**Il serait important de passer des conventions de collaboration, au niveau de l'Association, pour l'ensemble de ses établissements.**

L'établissement n'a pas encore eu à utiliser vraiment la procédure d'hospitalisation à domicile (HAD). **Une convention avec l'HAD de la Fondation Œuvre de la CROIX SAINT SIMON est en cours de signature, afin de prévoir des soins post-hospitalisation, si besoin.**



Madame Liger

### Mise en œuvre des actions de prévention

Les médecins surveillent les vaccinations et chaque résident a un dossier médical qui permet d'organiser aussi les préventions. La difficulté est dans la mise en œuvre, notamment pour les mammographies et les frottis vaginaux qui ne sont pas praticables, compte tenu du refus des résidentes (l'incompréhension liée à l'handicap). Un travail sur la prise en charge de la douleur est d'ailleurs actuellement en cours.

Concernant les soins dentaires, il est fait appel au réseau Rhapsodif qui vient sur place pour les contrôles et qui donne ensuite accès à un dentiste libéral formé au handicap pour faire le diagnostic (si les parents le souhaitent). Pour des soins plus importants, il est fait appel aux services de l'hôpital Saint-Anne ou de l'hôpital A. Chenevier qui disposent de services spécialisés de très bon niveau.

En conclusion, Mme LIGER pense que globalement le parcours de santé des résidents est bien pris en charge et que les relations établissement/parents permettent la plupart du temps de bien organiser les prises en charge.

**La santé fait bien sûr partie intégrante de chaque projet personnalisé établi régulièrement par l'établissement avec le résident et ses parents. Toutefois des voies de progrès sont encore nécessaires en matière de coordination principalement, compte tenu du vieillissement des résidents. Cela supposerait en interne d'élargir la mission du docteur généraliste, de confier les actions de suivi à une infirmière coordinatrice et, en externe, de développer les conventions avec les établissements de soins.**

### Maison d'accueil spécialisée Mas des Oliviers

#### Population accueillie :

- 42 personnes en internat, 12 en externat.
- 2 places en accueil temporaire.

#### Personnel Médical :

- un médecin généraliste libéral et salarié à la MAS
- un médecin psychiatre (0,20 ETP)
- 3 infirmières (2,5 ETP)
- 2 kinés (0,86 ETP)
- 1 psychomotricien (en cours de recrutement)
- 1 neuropsychologue (0,5 ETP en cours de recrutement)
- 1 ergothérapeute (0,1 ETP demande 0,50)
- un psychomotricien

#### Ses équipements spécifiques :

- une balnéothérapie
- les charriots- douche
- les lève – personnes
- les véhicules équipés pour les mobilités réduites